Plan opérationnel du RIF-SK

Réseau en immigration francophone
SASKATCHEWAN

Marie Galophe
15/03/2018

Le plan opérationnel du RIF-SK a été élaboré au primntemps 2017. Il a ensuite été modifié suite aux remarques de Lucille Matisz, d'IRCC, faites par téléphone après la rencontre du RIF-SK du 3 octobre 2017. Lucille Matisz s'est interrogée sur la pertinence de la dernière colonne du tableau intitulée « Activités des membres », cette dernière n'étant pas exhaustive ni ne rendant compte pertinemment du travail sectoriel des différents organismes membres du RIF-SK.

La question de la réévaluation du plan opérationnel du Rif-SK a été mise à l'ordre du jour de la rencontre du comité de gestion du 28 novembre 2017, à laquelle ont assisté Marie Galophe (coordinatrice du RIF-SK), Francis Kasongo (Directeur du Collège Mathieu), et Robert Therrien (Directeur du CÉCS). Il a été alors décidé qu'une conférence téléphonique serait dédiée à cette question ultérieurement, compte tenu de l'ampleur de la tâche.

La conférence téléphonique a été organisée le 18 décembre 2017, avec Marie Galophe (coordinatrice du RIF-SK), Francis Kasongo (Directeur du Collège Mathieu), Dominique Sarny (Directeur de l'ACF) et Robert Therrien (Directeur du CÉCS). Au terme de la téléconférence, il a été décidé que la coordinatrice du RIF-SK soumettrait une version modifiée du plan opérationnel le 20 décembre 2017 aux représentants des organismes membres siégeant sur le comité de gestion.

Le plan opérationnel du RIF-SK a ensuite était soumis à titre de brouillon à Jeanne Lehman, agente d'IRCC responsable du dossier du RIF-SK, dans la cadre de la préparation de la conférence téléphonique du 30 janvier 2018 visant les demandes de réaffectations et de transferts du budget du RIF-SK pour 2017-2018, entre la coordination du RIF-SK, l'organisme fiduciaire et IRCC.

La ci-présente version tient compte des commentaires faits par toutes les parties lors de cette discussion. Elle a été soumise au comité de gestion le 13 février 2018, lors de la rencontre du comité, puis aux représentants des organismes membres du RIF-SK pour approbation, par courriel. Le plan opérationnel du RIF-SK a été adopté à la majorité.

Plan opérationnel du RIF-SK - 2017-2020 (révisé le 2-02-2018)

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de rendement
1. Accroitre les collaborations et le maillage entre les membres et partenaires du RIF-SK	Objectif 1. Appuyer les partenaires des RIF dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets conjoints.	1.1 Davantage de projets collaboratifs impliquent plus de deux membres du RIF-SK.	Nombre de projets collaboratifs impliquant plus d'un membre du RIF-SK.
	Objectif 2. Faire rapport sur la mise en œuvre des plans d'action et mesurer les progrès à l'égard des résultats attendus des nouveaux arrivants et de la vision de la collectivité.	1.2 Meilleure connaissance des activités et projets des membres du RIF et de leurs partenaires.	Présence des membres aux rencontres du RIF-SK.
	Objectif 3. Augmenter les possibilités de partenariat avec les acteurs communautaires en immigration et les partenaires gouvernementaux, locaux et provinciaux.	1.3 Davantage de collaborations proactives ont lieu avec les organismes partenaires anglophones, tels que Open Doors Society.	Taux de satisfaction des membres.
	Objectif 4. Organiser des réunions du partenariat et les diriger, assurer la liaison avec les membres du partenariat, et exécuter les tâches connexes.	1.4 Satisfaction accrue des membres quant à leur participation au RIF-SK.	Nombre d'initiatives impliquant les partenaires anglophones.

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de rendement
2. Promouvoir les services offerts aux nouveaux arrivants francophones et en accroitre la qualité	Objectif 1. Mener ou superviser des recherches portant sur les besoins globaux des nouveaux arrivants et sur les forces et les faiblesses de la collectivité.	2.1 Les intervenants principaux de la communauté sont informés au sujet des services disponibles pour les nouveaux arrivants francophones.	Nombre de personnes utilisant les services disponibles.
	Objectif 2. Participer à des réseaux, comités et conseils locaux ou régionaux, afin de sensibiliser les acteurs aux besoins des nouveaux arrivants d'expression française dans la collectivité et d'influencer les décisions et priorités.	2.2 Les nouveaux arrivants connaissent et utilisent les services d'établissement offerts par la communauté fransaskoise.	Nombre d'utilisateurs des services et activités offerts par les membres du RIF.
	Objectif 3. Générer et distribuer des renseignements à l'échelle de la collectivité sur les services offerts aux nouveaux arrivants.	2.3 Les nouveaux arrivants apprécient davantage les services disponibles en français.	Niveau d'appréciation des nouveaux arrivants des services utilisés au sein de la communauté lors de leur processus d'établissement.
	Objectif 4. Créer des outils de communication, ou en utiliser, afin de faire la promotion des objectifs, des activités et des progrès des RIF par rapport aux objectifs visés au moyen d'un plan de communication 2018-2020.	2.4 Une stratégie de communication et de visibilité de la communauté et de ses services est mise en œuvre.	Nombre d'actions de communication et d'information publique.

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de rendement
3. Soutenir l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants	Objectif 1. Amener autour de la table de concertation de nouveaux organismes membres, des partenaires et des invités pertinents par rapport aux problématiques discutés à la table.	3.1 Un éventail de services d'intégration socioéconomique sont offerts aux nouveaux arrivants.	Parcours clair et cohérent menant à l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants.
	Objectif 2. Prendre contact avec des intervenants dans la collectivité, y compris des employeurs, afin de les sensibiliser aux besoins de la communauté et des nouveaux arrivants dans la collectivité.	3.2 Les employeurs sont mieux sensibilisés aux enjeux et à la réalité des nouveaux arrivants.	Produire et communiquer les ressources et les informations en matière de compétences culturelles.
	Objectif 3. Appuyer des initiatives locales d'accueil, de rétention et d'intégration des nouveaux arrivants.	3.3 Des parrainages ou des jumelages permettent aux nouveaux arrivants d'être mieux accompagnés dans leur intégration socioéconomique.	Nombre d'occasion de rencontres et de connexion entre différents acteurs de la communauté avec les nouveaux arrivants.
	Objectif 4. Participer à des évènements communautaires afin de sensibiliser les acteurs locaux vis-à-vis des services offerts dans la collectivité.	3.4 Les nouveaux arrivants utilisent les services pour leur employabilité ou pour fonder des entreprises.	Nombre de nouveaux arrivants ayant décroché un emploi ou crée une entreprise dans la première année en province.

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de rendement
4. Faciliter l'inclusion, le transfert de compétences interculturelles et le mieux-être des nouveaux arrivants	Objectif 1. Organiser des activités de sensibilisation notamment dans le cadre de la Semaine nationale d'immigration francophone afin de sensibiliser les membres actuels ou éventuels des RIF à l'égard des difficultés éprouvées par les nouveaux arrivants et de renforcer la capacité de répondre collectivement aux besoins.	4.1 Davantage de nouveaux arrivants décident de s'établir de manière permanente en Saskatchewan.	Nombre de nouveaux arrivants établi plus de 5 ans en Saskatchewan.
	Objectif 2. Tenir un forum public ou une assemblée générale annuelle afin de faire mieux connaître le travail des RIF, de mobiliser les acteurs locaux afin d'atteindre les objectifs visés, de rendre compte des réalisations de la collectivité et de décider de la marche à suivre.	4.2 Meilleure connaissance et compréhension de la qualité de l'inclusion des nouveaux arrivants dans la communauté fransaskoise.	Évaluation du niveau de compréhension des enjeux d'inclusion et des relations interculturelles.
	Objectifs 3. Développer la régionalisation de la concertation pour inclure la majorité des communautés francophones de la province dans le processus de concertation.	4.3 Les nouveaux arrivants développent un état de mieux-être favorisant une inclusion sociale et culturelle réussie.	Nombre de nouveaux arrivants qui participent au leadership communautaire et qui s'impliquent dans les activités en français.
	Objectif 4. Appuyer les initiatives des membres du RIF-SK visant à obtenir des données sur l'inclusion, le transfert de compétences culturelles et le mieux-être des nouveaux arrivants.	4.4 Les nouveaux arrivants et les membres de la communauté détiennent les compétences interculturelles pour soutenir l'inclusion de la diversité culturelle.	Évaluation des compétences interculturelles auprès des nouveaux arrivants et de membres de la communauté. Nombre de formations portant sur les compétences interculturelles.